

■ **Caisse de pension en faveur du personnel de Asmac S.A., Bussigny**, à Chexbres, CH-550-0152880-0, fondation (FOSC du 12.05.2003, p. 14). Selon décision du Département des finances du Canton de Vaud du 13 mars 2006, la société est dissoute. La liquidation est opérée sous la raison sociale: **Caisse de pension en faveur du personnel de Asmac S.A., Bussigny en liquidation**, par Nemeth Jean-Charles, d'Arbaz, à Monthey, liquidateur avec signature individuelle. Wirth Dorothea et Wirth Walter ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Raymond L. Gauderon, expert-comptable diplômé n'est plus réviseur.
Journal no 4013 du 06.04.2006
(03331406 / CH-550.0.152.880-0)